

Date 26 novembre 2021

Note à l'attention de Mesdames et Messieurs les Membres du conseil d'administration

Rédacteur : Ludwig MERENNE- Direction des affaires juridiques

Objet : CESSION DE L'IMMEUBLE SIS 52 RUE LIBERGIER -bâtiment IUTL-

Rappel du contexte :

Par une délibération n°45-2021 du 27 septembre 2021, le conseil d'administration a constaté la désaffectation de l'immeuble sis 52 rue Libergier à Reims en tant qu'il n'est plus utilisé pour le service public universitaire, ni aucun autre service et qu'il n'est pas ouvert au public.

Cette même délibération approuvait le déclassement du bien du domaine public et son intégration au domaine privé universitaire.

Afin de procéder à la vente du bien, un règlement de vente amiable dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêts a été mis en place, avec pour date limite de réception des offres le vendredi 26 novembre 2021 à 12 heures.

Le bien a été visité à sept reprises.

Deux offres d'achat ont été faites.

Ce même jour, se réunissait une commission d'étude des offres, composée de :

- Madame ŒUF agent comptable/directrice des affaires financières,
- Madame GOURNAY directrice de la DPLDD,
- Madame GALLOIS directrice CAMPUS 3.0 et
- Madame CORPEL directeur des affaires juridiques,
- Monsieur DUPERON vice-président du conseil d'administration
- Monsieur DESMET directeur général des services
- Monsieur LETTELIER vice-président délégué en charge des moyens et du patrimoine.

L'offre proposée par la société MDI le 18 novembre 2021 d'un montant d'un million cinq cents mille euros a été classée comme étant la mieux disante, conformément aux règlements de vente amiable mis en place.

